

Les « Best Lawyers » 2018 sont...

EXCLUSIF // La revue juridique américaine réalise, pour la huitième année de suite, son classement des meilleurs avocats français reconnus par leurs pairs. 38 professionnels sont ainsi désignés « Lawyers of the year » mais, parmi eux, ne figurent que 17 nouveaux visages et 3 femmes.

Nom	Société	Spécialité
Joseph Aguera	Joseph Aguera & Associates	Droit social
David Aknin	Weil, Gotshal & Manges	LBO / « Private Equity »
Bertrand Andrianl	Linklaters	Droit minier
Jean-Georges Betto	Betto Seraglini	Arbitrage international
Gauthier Blanluet	Sullivan & Cromwell	Droit fiscal
Gaétan De La Bourdonnaye	Cabinet Ratheaux	Droit des affaires
Nicolas Brice	Jones Day	Droit réglementaire
Pierre-Yves Chabert	Cleary Gottlieb Steen & Hamilton	Marchés de capitaux
Emmanuel Daoud	Cabinet d'avocats Vigo	Droit pénal
Jean-Michel Darrois	Darrois Villey Maillot Brochier	Droit des affaires
Pierre Deprez	Deprez Guignot Associés	Droit de la publicité
François Duteil	Duteil Avocats	Fusions-acquisitions
Emmanuel Fatôme	De Pardieu Brocas Maffei	Investissement / Droit de l'immobilier
Emmanuel Faury	CMS Bureau Francis Lefebvre	Droit fiscal
Christiane Féral-Schuhl	FERAL-SCHUHL SAINTE-MARIE	Nouvelles technologies
Eduardo Fernandez	Willkie Farr & Gallagher	Capital-risque
Simon Foreman	Courrégé-Foreman	Aviation
Marc Fornacciari	Dentons	Droit administratif
Olivia Fréget	Fréget Tasso de Pinafieu	Télécommunications
Louis De Gaulle	De Gaulle Fleurance & Associés	Droit des médias
Jean-Pierre Grandjean	Clifford Chance	Droit bancaire
Emmanuel Guillaume	Baker & McKenzie	Droit de l'énergie
Jacques-Philippe Gunther	Willkie Farr & Gallagher	Droit de la concurrence
Thierry Laloum	Willkie Farr & Gallagher	Financement et développement de projets / Droit des finances publiques
Romarc Lazerges	Allen & Overy	Droit public
Vonnick Le Guillou	DLA Piper	Droit des transports
Hervé Letrégully	Shearman & Sterling	Droit des valeurs mobilières
Jonathan Lewis	Clifford Chance	Financements structurés
Thierry Mollet-Viéville	Duclos, Thorne, Mollet-Viéville & Associés	Propriété intellectuelle
Sébastien Prat	Bredin Prat	Fusions-acquisitions
Jacques-Antoine Robert	Simmons & Simmons	Biotechnologies
Eduardo Silva Romero	Dechert	Arbitrage et médiation
Christopher R. Seppälä	White & Case	Droit de la construction
Bruno Serizay	Capstan	Droit social
Nicolas De Sevin	CMS Bureau Francis Lefebvre	Avantages sociaux
Georges Terrier	Davis Polk & Wardwell	Contentieux
Yves Wehrli	Clifford Chance	Droit du sport
Victoria Westcott	White & Case	Financement d'actifs

LES ECHOS SOURCE: BESTLAWYERS

Vincent Bouquet
vbouquet@lesechos.fr

Si le renouvellement est à l'œuvre dans la classe politique, il n'en va pas tout à fait de même dans le classement « Best Lawyers 2018 » des meilleurs avocats français. Dévoilée en exclusivité par « Les Echos Business » (voir ci-dessus), cette huitième édition dans l'Hexagone qui couronne 38 « Lawyers of the year », issus de 32 cabinets différents, ne compte que 17 nouveaux noms. Champion toutes catégories parmi les « récidivistes », Pierre-Yves Chabert (Cleary Gottlieb Steen & Hamilton) est même cité pour la cinquième fois pour ses connaissances particulièrement pointues en marchés de capitaux. Suivent Bertrand Andrianl (Linklaters), Pierre Deprez (Deprez Guignot Associés) et Louis De Gaulle (De Gaulle Fleurance & Associés), tous

les trois distingués pour la quatrième fois respectivement en droit minier, droit de la publicité et droit des médias. Habités au titre de « Lawyer of the year », Alexandra Bigot (Willkie Farr & Gallagher), Anne Lapiere (Norton Rose Fulbright), Alain Maillot (Darrois Villey Maillot Brochier) et Jean Veil (Veil Jourde) ont, en revanche, été « oubliés » cette année par leurs confrères – et concurrents – dans ce classement réalisé à l'applaudimètre. Ils cèdent leur place à Jonathan Lewis (Clifford Chance) en financements structurés, Thierry Laloum (Willkie Farr & Gallagher) en financement et développement de projets, François Duteil (Duteil Avocats), Sébastien Prat (Bredin Prat) en M&A, et Georges Terrier (Davis Polk & Wardwell). Parmi eux, seuls Jonathan Lewis et Sébastien Prat sont des « primo-accédants ». Moins de nouveaux visages, donc, mais aussi moins de femmes. Alors

qu'elles étaient 14 « Lawyers of the year » l'an passé sur 42 primés, elles ne sont plus que... trois cette année. Seules Christiane Féral-Schuhl (Féral-Schuhl Sainte-Marie), Vonnick Le Guillou (DLA Piper) et Victoria Westcott (White & Case) représentent la gent féminine. Sur un total de 38 professionnels récompensés, il est peu de dire que ce cru est éloigné de la stricte parité.

Une majorité de Français

Outre les avocats, « Best Lawyers » récompense cette année, pour la première fois, les meilleurs cabinets de la place parisienne. Identifié comme le spécialiste du contentieux et des M&A, Bredin Prat est cité à deux reprises, tout comme De Pardieu Brocas Maffei en droit de l'immobilier et des restructurations. Parmi les autres cabinets français, Altana est distingué en droit de la construction. BOPS pour sa pratique assurances, Capstan en droit social,

CMS Bureau Francis Lefebvre en fiscalité, Darrois Villey Maillot Brochier en droit des affaires, Duclos, Thorne, Mollet-Viéville & Associés pour sa pratique propriété intellectuelle. De Gaulle Fleurance & Associés en technologies de l'information. Gide en finance, et Soulez Larivière & Associés en droit pénal. Du côté des Anglo-Saxons figurent Cleary Gottlieb Steen & Hamilton en marchés de capitaux, Freshfields Bruckhaus Deringer en arbitrage et médiation, Jones Day en droit de l'environnement, Latham & Watkins en droit bancaire, Taylor Wessing en droit des médias, Weil, Gotshal & Manges en private equity, et Willkie Farr & Gallagher en droit de la concurrence.



À NOTER
L'intégralité du classement est à retrouver sur echo.st/dirju